

Marolles-en-Brie, le 28 janvier 2021

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2021**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 18 janvier 2021, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, le 26 janvier 2021,

La séance est ouverte à 19h05.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Alphonse BOYE, Maire.

Alain BOUKRIS, Vanessa HANNI, Nicolas BRAGARD, Anne FERREIRA, Jean-Luc DESPREZ, Pauline BOHNERT-BISQUERT, Arnaud DESSAINT, adjoints au Maire.

Jean-Pierre VANHAVERE, François ELIE, Céline MONASSA, Caroline DELISSE, Stéphanie GODEAU JAOUEN, Noémie ARNOFFI, Grégory NGUYEN, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Martine HARBULOT, Danielle METRAL, Nicole DELBOSC, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES conseillers municipaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Florence TORRECILLA représentée par Alain BOUKRIS, Roland TIBI représenté par Pauline BOHNERT-BISQUERT, Dominique HUMEZ représentée par Céline MONASSA, Mehdi BELLOUTH représenté par Arnaud DESSAINT, Samantha CRISIAS représentée par Alphonse BOYE.

Etaient absents : /

Secrétaire de séance :

Pauline BOHNERT-BISQUERT

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Adoption de l'ordre du jour : Unanimité

Monsieur le Maire soumet ensuite à l'approbation des membres du Conseil Municipal

-le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne communication des décisions qu'il a pris pour la période du 15 décembre 2020 au 26 janvier 2021:

Décision du Maire n°	Date de la décision	Titre/Objet
215/2020	14/12/2020	Adoption de la convention d'occupation temporaire de l'Espace des Buissons conclue avec Grand Paris Sud Est Avenir
216/2020	16/12/2020	Contrat de maintenance et entretien des équipements sportifs et récréatifs de la commune
217/2020	16/12/2020	Contrat de maintenance et entretien de l'ascenseur du Dojo - MAM
218/2020	16/12/2020	Contrat de maintenance des équipements et aires de jeux de la commune
001/2021	5/01/2021	Signature de la convention relative à la gestion du parc d'impression de la commune avec la société DFM OFFICE

Il est ensuite procédé à l'examen des rapports figurants à l'ordre du jour :

N°0001/2021 : Affaires Générales - Approbation de l'avenant n°1 à la convention conclue entre la Région Ile de France et la commune relative à la transformation de terrain stabilisé en terrain synthétique- stade Didier BOUTTEN.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N°0002/2021 : Affaires Générales - Approbation de la convention de mise à disposition du stade de football Didier Boutten en faveur de la Ligue de Paris Ile de France de Football et du District du Val-de-Marne de Football - saisons 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N°0003/2021 : Affaires Générales - Approbation de la convention de partenariat avec le SIVOM pour le salage des voies de la commune.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N°0004/2021 : Affaires Générales – Approbation de l'indemnité de conseil au titre de l'activité de conseil 2019 attribuée aux comptables du trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements publics Locaux- CCAS de Marolles en Brie.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à la majorité, 24 voix pour, 3 voix contre (Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES).

N°0005/2021 : Ressources humaines - Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N°0006/2021 : Affaires scolaires – Enfance et Jeunesse – Approbation de la Convention d'Objectifs et de Financement du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) entre la commune de Marolles-en-Brie et la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne - 2020-2021.

Rapporteur : Anne FERREIRA

Adopté à l'unanimité.

N°0007/2021 : Urbanisme – Approbation de l'avenant n°2 à la convention de portage foncier, entre la Ville de Marolles-en-Brie et le SAF 94, relative à la propriété sise 8 rue du Pressoir, comprenant les parcelles cadastrées section AN n°242 et 46 (îlot Ouest), d'une superficie totale de 8 313m², pour nouvelle prorogation de la durée de portage jusqu'au 30 juin 2021.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à la majorité, 20 voix pour, 4 voix contre (Martine HARBULOT, Jean-Jacques GAREAU, Margot MAGIN, Nicole DELBOSC) **et 3 Abstentions** (Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Carine LACROIX CHARLES).

N°0008/2021 : Présentations – Rapport d'activités 2019 - SIGEIF.

Rapporteur : François ELIE

Prend acte à l'unanimité.

N°0009/2021 : Présentations – Rapport d'activités 2019 – SIPPAREC.

Rapporteur : François ELIE

Prend acte à l'unanimité.

N°0010/2021 : Présentations – Rapport d'activités 2019 – SIVOM.

Rapporteur : Vanessa HANNI

Prend acte à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Monsieur Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du : 1^{er} février 2021.



Alphonse BOYE,
Maire de Marolles-en-Brie